



AGIR POUR LE LOGEMENT



HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	50 000 €		8%	VENDEUR
▶ De	50 000 € à	100 000 €	7%	VENDEUR
▶ De	100 000 € à	+ €	5%	VENDEUR
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	50 000 €		8%	VENDEUR
▶ De	50 000 € à	100 000 €	7%	VENDEUR
▶ De	100 000 € à	+ €	5%	VENDEUR
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	50 000 €		8%	VENDEUR
▶ De	50 000 € à	100 000 €	7%	VENDEUR
▶ De	100 000 € à	+ €	5%	VENDEUR
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	50 000 €		8%	VENDEUR
▶ De	50 000 € à	100 000 €	7%	VENDEUR
▶ De	100 000 € à	+ €	5%	VENDEUR
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	50 000 €		8%	VENDEUR
▶ De	50 000 € à	100 000 €	7%	VENDEUR
▶ De	100 000 € à	+ €	5%	VENDEUR
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

SAS ALPHA GEST
14 COURS GRANDVAL
20 000 AJACCIO
CORINNE CASENTINI
MARIE LOU CATTANEO
CAPITAL SOCIAL: 215244 €
SIRET 388 687 279 000 33
RCS AJACCIO B 388687279
CARTES PROF: G55 et T68
CAISSE DE GARANTIE :
GALIAN, 89 rue LA BOETIE
75 008 PARIS
RCP: MMA ENTREPRISE
N°120137405
14 bd Marie et Alexandre OYON
72 030 LE MANS cedex 9

N.B. : le cas échéant une mention Intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 01 / 01 / 2017



AGIR POUR LE LOGEMENT



Honoraires au 01. / 01. / 2017.

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL²

(selon configuration, équipements collectifs, personnel de l'immeuble, etc., frais de reprographie et administratifs inclus, frais d'affranchissement ou d'acheminement à rembourser au réel)

• Immeuble à destination totale d'habitation	Entre	180 €/lot	et	216 €/lot
• Immeuble à destination totale autre que d'habitation (bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels)	Entre	180 €/lot	et	216 €/lot

PRESTATIONS PARTICULIÈRES HORS FORFAIT

(réunions et visites supplémentaires, prestations relatives aux litiges, etc., frais de reprographie et administratifs inclus, frais d'affranchissement ou d'acheminement à rembourser au réel) **et dépassements des horaires et durées convenus pour la tenue des assemblées générales, réunions, visites/vérifications périodiques incluses dans le forfait**

• Immeuble à destination totale d'habitation	Soit tarif convenu par les parties		
	Soit entre	60 € /heure et	120 €/heure au prorata du temps passé
• Immeuble à destination totale autre que d'habitation (bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels)	Soit tarif convenu par les parties		
	Soit entre	60 € /heure et	120 €/heure au prorata du temps passé

MAJORATION PRESTATIONS URGENTES DE GESTION DES SINISTRES EN DEHORS DES JOURS ET HEURES OUVRABLES

Coût horaire TTC majoré de 25 %

AUTRES PRESTATIONS PARTICULIÈRES

(travaux autres que de maintenance, travaux d'amélioration, études techniques, etc.)

Sur demande et devis
Consultez notre catalogue détaillé

PRESTATIONS INDIVIDUELLES IMPUTABLES AUX SEULS COPROPRIÉTAIRES

État daté	150 €
Mise en demeure	20€
Autres prestations	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise, forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).

SAS ALPHA GEST
14 COURS GRANDVAL
20 000 AJACCIO
CORINNE CASENTINI
MARIE LOU CATTANEO
CAPITAL SOCIAL: 215244 €
SIRET 388 687 279 000 33
RCS AJACCIO B 388687279
CARTE PROF: G55 et T68
GAISSE DE GARANTIE:
GALIAN, 89 rue La Boétie
75008 PARIS
RCP: MMA ENTREPRISE
N°120137405
14 Bd Marie et Alexandre OYON
72 030 LE MANS cedex 9

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

2/ Ces prestations correspondent a minima à celles énoncées par le décret n°2015-342 du 26 mars 2015 définissant le contrat type de syndic de copropriété et les prestations particulières.



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	De 8.40% à 12% en fonction du nombre de lots
▶ Locaux meublés	De 8.40% à 12% en fonction du nombre de lots
▶ Locaux commerciaux	De 8.40% à 12% en fonction du nombre de lots
▶ Locaux professionnels	De 8.40% à 12% en fonction du nombre de lots
▶ Locations saisonnières	PAS D'OBJET
▶ Biens ruraux	De 10% à 12%
▶ Terrains	De 10% à 12%
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	De 8.40% à 12 %
▶ Immeubles entiers	7,50 %
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	3% du montant du loyer
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	2 € le M ²	bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	-10 € le M ² -10 € le M ²	bailleur locataire
- état des lieux location vide ²	- 3 € le M ² - 3 € le M ²	bailleur locataire
- état des lieux location meublée ²	- 3 € le M ² - 3 € le M ²	bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun		
- négociation	2 % du loyer annuel	
- état des lieux	3% du loyer annuel	charge preneur
- rédaction de bail	3% du loyer annuel	
▶ Locaux commerciaux		
- négociation	2% du loyer triennal	
- état des lieux	3% du loyer triennal	charge preneur
- rédaction de bail	3% du loyer triennal	
▶ Locaux professionnels		
- négociation	3% du loyer annuel	
- état des lieux	6% du loyer annuel	charge preneur
- rédaction de bail	6% du loyer annuel	
▶ Locations saisonnières		
- négociation	SANS OBJET	
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
▶ Biens ruraux		
- négociation	2% du loyer annuel	
- état des lieux	5% du loyer annuel	charge preneur
- rédaction de bail	5% du loyer annuel	
▶ Terrains	10% du loyer annuel	charge preneur
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	1 mois de loyer	charge preneur

1/ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant. TVA au taux en vigueur de % incluse.
2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.



Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
N° d'enregistrement Orias :

SAS ALPHA GEST

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.